

Saint-Denis-de-Méré

Dès septembre, les écoliers n'auront plus cours le mercredi

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 11 juillet 2017

215 mots



Un goûter a été distribué aux écoliers, il y a quelques jours. - Crédit Ouest-France

Pour clôturer les activités périscolaires, la municipalité a offert un goûter aux enfants de l'école communale, en fin de semaine dernière.

L'occasion d'évoquer les nouveautés de la rentrée 2017 : les écoliers iront à l'école quatre jours par semaine, et non plus quatre jours et demi.

« Le Directeur *académique* des services de l'Éducation nationale du Calvados a validé nos rythmes scolaires sur une semaine de quatre jours, explique Jean-Pierre Binet, maire. Comme indiqué précédemment, il n'y aura ainsi plus classe le mercredi matin, ni activités périscolaires, dès septembre. »

Les écoliers auront cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Aussi, à la suite du questionnaire mis en place il y a quelques semaines, la garderie scolaire sera ouverte, en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Enfin, le ramassage scolaire des écoliers ne sera plus assuré, et ce, dès septembre.